

**NOTE SUR LES RESULTATS DU GROUPE SONATEL  
 (PREMIER SEMESTRE 2006)**

**I - TABLEAU DES RESULTATS SEMESTRIELS DU GROUPE SONATEL  
 (En Millions FCFA)**

	<i>30/06/05 (sans intégration de Sonatel Multimédia) (A)</i>	<i>30/06/05* (avec intégration de Sonatel Multimédia) (B)</i>	<i>30/06/06* (C)</i>	<i>Evolution (C) p/r (B)</i>	<i>Evolution (C) p/r (A)</i>
<i>Chiffre d'affaires</i>	148 735	149 495	193 814	29,6%	30,3%
<i>Résultat d'Exploitation</i>	74 225	74 551	92 270	23,8%	24,3%

\* Intégration en 2006 de Sonatel Multimédia dans le périmètre de consolidation

**II - RAPPORT D'ACTIVITES SONATEL DU PREMIER SEMESTRE 2006**

**1) Poursuite de la croissance rentable**

Les résultats du Groupe SONATEL au premier semestre 2006 sont en ligne avec les objectifs de croissance rentable à 2 chiffres. Sonatel Multimédia intègre pour la première fois le périmètre de consolidation des résultats de Juin 2006.

Le *chiffre d'affaires* de la période a augmenté de 29,6% par rapport à celui du premier semestre 2005. Cette croissance de 44 319 Millions FCFA est portée essentiellement par la téléphonie mobile avec une contribution de 34 792 Millions Fcfa (soit 78,5% de la croissance totale).

L'activité de téléphonie fixe a connu une progression moins rapide de 18,5%.

Le *Résultat d'exploitation* du premier semestre 2006 a progressé de 23,8% par rapport à Juin 2005. L'essentiel de l'augmentation des charges d'exploitation est induite par l'augmentation du chiffre d'affaires.

## 2) Faits Marquants du 1<sup>er</sup> Semestre 2006

Le premier semestre 2006 a été marqué par une forte croissance des parcs (fixe - mobile - internet), du trafic mobile et du chiffre d'affaires.

Le groupe a recruté 700 000 nouveaux abonnés au cours de ce semestre et compte à fin Juin 2,6 Millions d'abonnés.

### a) La Poursuite de la baisse des tarifs :

Au cours de ce premier semestre, la Sonatel a poursuivi sa politique de partage de ses gains de productivité avec ses clients par des baisses sur les tarifs fixe, mobile et Internet.

- Sur la téléphonie fixe :
    - o Les baisses de tarifs pour les appels vers l'international (-18%), vers les mobiles (-14%) et sur les tarifs ADSL (-30%)
    - o La baisse des tarifs d'interconnexion de reversement vers les mobiles (-21%) en Mars 2006.
  
  - Sur la téléphonie mobile :
    - o La baisse des frais de mise en service Diamono au SENEGAL de 64%, jusqu'à -46% sur les appels mobiles vers fixe et -10% sur les appels vers l'international.
  
  - Sur Internet :
    - o Baisse de 50 % des frais d'accès à l'ADSL avec fourniture gratuite du modem USB.
- b) Le lancement du GPRS, du MMS au SENEGAL et de la facturation à la seconde ou en cadence au choix du client à IKATEL.
- c) Le lancement en juin 2006 de l'offre de TV sur ADSL baptisée « Keurgui TV »
- d) Le lancement de la construction de la fibre optique Bamako - Sikasso.
- e) La publication en Mars 2006 du premier rapport sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise du groupe Sonatel.
- f) La désignation de Sonatel comme 1<sup>ère</sup> lauréate de la première édition des « Palmes de la Bourse » de la BRVM en Mai 2006 à Abidjan.

g) La tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 30 Mars 2006 pour l'approbation des comptes de l'exercice 2005 et le paiement des dividendes le 25 Avril 2006 avec un dividende net par action de 6 210 Fcfa.

**PERSPECTIVES :**

Les perspectives du groupe restent bonnes pour le second semestre 2006 aussi bien en terme de croissance que de résultats.

Sur le second semestre, le groupe Sonatel va :

- Poursuivre ses efforts sur la qualité de service en accélérant ses investissements particulièrement sur le mobile, le rural et l'ADSL.
- Poursuivre l'extension de la couverture de son réseau au SENEGAL et au MALI et sa politique de recrutement des abonnés.
- Mettre en oeuvre sa nouvelle politique de marque.
- Introduire de nouvelles offres de rupture et d'abondance.



**SOCIETE NATIONALE DES  
TELECOMMUNICATIONS DU SENEGAL  
(SONATEL)**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2006**

**GARECGO**  
**MEMBRE DE EURA-AUDIT INTERNATIONAL**  
**44, Avenue Faidherbe**  
**BP 2763**  
**DAKAR**

**RACINE**  
**MEMBRE D'ERNST & YOUNG**  
**22, Rue Ramez Bourgi**  
**BP 545**  
**DAKAR**

**GARECGO**  
*MEMBRE DE EURA-AUDIT INTERNATIONAL*  
44, Avenue Faidherbe  
BP 2763  
DAKAR

**RACINE**  
*MEMBRE D'ERNST & YOUNG*  
22, Rue Ramez Bourgi  
BP 545  
DAKAR

**SOCIETE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS DU SENEGAL  
"SONATEL"**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2006

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés au 30 juin 2006 du groupe Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL). Ces états financiers ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés (bilan et compte de résultat).

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière consolidée des sociétés SONATEL, SONATEL Mobiles, IKATEL, SONATEL Multimédia et SONATEL Business Solutions au 30 juin 2006, de leurs résultats consolidés et de la variation de la situation financière consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Les Commissaires aux Comptes

**GARECGO**  
*MEMBRE EURA AUDIT INTERNATIONAL*

Mamour Fall  
Administrateur Provisoire

**RACINE**  
*MEMBRE D'ERNST & YOUNG*

Makha SY  
Associé

Le 14 juillet 2006

## SOMMAIRE

	Pages
<b>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	1
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2006</b>	3-11
BILAN CONSOLIDE	3-4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6-10
COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	11

**GARECGO**  
MEMBRE DE EURA-AUDIT INTERNATIONAL  
44, Avenue Faidherbe  
BP 2763  
DAKAR

**RACINE**  
MEMBRE D'ERNST & YOUNG  
22, Rue Ramez Bourgi  
BP 545  
DAKAR

**SOCIETE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS DU SENEGAL  
"SONATEL"**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2006

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés au 30 juin 2006 du groupe Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL). Ces états financiers ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés (bilan et compte de résultat).

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière consolidée des sociétés SONATEL, SONATEL Mobiles, IKATEL, SONATEL Multimédia et SONATEL Business Solutions au 30 juin 2006, de leurs résultats consolidés et de la variation de la situation financière consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Les Commissaires aux Comptes

**GARECGO**  
MEMBRE EURA AUDIT INTERNATIONAL

Mamour Fall  
Administrateur Provisoire

**RACINE**  
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY  
Associé

Le 14 juillet 2006

	2011	2010	2009	2008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
CHARGES IMMOBILISEES	68 699 061	0	68 699 061	82 026 072
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 051 070 380	20 879 621 023	41 171 449 357	35 841 057 771
ECART D'ACQUISITION	0	0	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 051 070 380	20 879 621 023	41 171 449 357	35 841 057 771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	535 368 960 740	241 130 615 318	294 238 345 422	252 118 866 109
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 598 021 753	814 534 862	10 783 486 891	12 066 869 166
IMPOTS DIFFERES	1 633 375 606	0	1 633 375 606	1 354 430 639
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	0	0	0	0
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 238 327 482	637 350 000	600 977 482	2 361 050 479
PRETS ET AUTRES IMMO FINANCIERES	8 726 318 665	177 184 862	8 549 133 803	8 351 388 048
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 215 036 741 239</b>	<b>1 126 549 296 103</b>	<b>1 187 335 000 571</b>	<b>1 101 038 191 177</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS	8 107 385 134	1 219 268 322	6 888 116 812	5 813 025 264
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	155 051 371 115	26 987 011 503	128 064 359 612	150 346 727 597
CLIENTS	108 286 443 780	26 813 976 491	81 472 467 289	52 945 867 436
AUTRES CREANCES	46 764 927 335	173 035 012	46 591 892 323	97 400 860 161
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 618 574 517 588</b>	<b>299 274 391 127</b>	<b>1 362 560 583 936</b>	<b>1 301 590 810 458</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>TOTAL (III)</b>			
	<b>25 431 000 535</b>	<b>0</b>	<b>25 431 000 535</b>	<b>25 431 000 535</b>
	<b>1 240 467 741 774</b>	<b>1 126 549 296 103</b>	<b>1 212 800 000 106</b>	<b>1 126 628 991 635</b>



PASSIF	NET 30/06/06	NET 30/06/05
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL	50 000 000 000	50 000 000 000
PRIMES ET RESERVES CONSOLIDEES	205 123 117 584	162 541 545 491
ECART DE CONVERSION	0	0
RESULTAT NET (part de l'entreprise consolidante)	64 540 193 896	53 738 004 397
AUTRES CAPITAUX PROPRES	0	0
PART DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	319 663 311 479	266 279 549 888
PART DES MINORITAIRES	24 579 954 054	15 547 895 372
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE TOTAL (A)</b>	<b>344 243 265 534</b>	<b>281 827 445 260</b>
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		
IMPOTS DIFFERES		0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	32 136 346 068	36 880 655 463
PROVISIONS FINANCIERES POUR RISQUES ET CHARGES	12 385 940 661	8 570 829 784
<b>TOTAL (B)</b>	<b>44 522 286 729</b>	<b>45 451 485 247</b>
<b>TOTAL CAPITAUX STABLES (C = A + B)</b>	<b>388 765 552 263</b>	<b>327 278 930 507</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	86 801 555 615	40 316 906 536
AUTRES DETTES	78 964 830 544	146 200 321 678
<b>TOTAL (II)</b>	<b>165 766 386 159</b>	<b>186 517 228 214</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF TOTAL (III)</b>	<b>22 936 922 318</b>	<b>5 520 753 498</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>577 468 860 740</b>	<b>519 316 912 219</b>

COMPTES RENDUS CONSOLIDÉS	2011	2010
CHIFFRES D'AFFAIRES	193 814 012 959	149 494 878 274
PRODUCTION STOCKEE	0	0
PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 684 354 006	1 723 445 636
<b>I - PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>195 498 366 965</b>	<b>151 218 323 910</b>
ACHATS CONSOMMES	7 840 770 582	7 154 585 379
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES CONSOMMATIONS	51 900 833 014	33 400 163 724
<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>59 741 603 596</b>	<b>40 554 749 103</b>
<b>VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION</b>	<b>135 756 763 369</b>	<b>110 663 574 807</b>
CHARGES DE PERSONNEL	16 980 704 921	13 963 042 982
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>118 776 058 448</b>	<b>96 700 531 825</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 723 298 219	22 159 723 680
REPRISES DE PROVISIONS	1 217 466 472	9 900 635
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>89 835 293 757</b>	<b>74 530 708 145</b>
PRODUITS FINANCIERS	3 010 514 889	2 706 158 700
CHARGES FINANCIERES	2 708 391 567	1 100 906 633
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>10 047 417 079</b>	<b>16 135 960 212</b>
RESULTAT H.A.O.	-777 902 111	2 351 405 415
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>9 269 514 968</b>	<b>18 487 365 627</b>
IMPOTS EXIGIBLES SUR RESULTATS	20 173 609 798	20 109 084 512
IMPOTS DIFFERES	305 418 044	423 366 199
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>7 090 487 126</b>	<b>5 954 914 916</b>
PART DANS LES RESULTATS NETS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>7 090 487 126</b>	<b>5 954 914 916</b>
PART DES MINORITAIRES	7 386 062 262	5 083 643 552
<b>PART DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE</b>	<b>635 181 864 864</b>	<b>871 271 364 364</b>

## **1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le périmètre de consolidation englobe la SONATEL SA, SONATEL Mobiles (filiale à 100 % de la SONATEL SA), IKATEL (filiale à 70,23 %), SONATEL Multimédia (filiale à 100 %), SONATEL Business Solutions (filiale à 60 %).

### **1.2 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers sont présentés selon le modèle SYSCOA : bilan et compte de résultat.

### **1.3 BASE D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques et présentés selon les prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) en vigueur depuis le 1er janvier 1998.

### **1.4 CHARGES IMMOBILISEES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les frais financiers se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée à cinq (5) ou trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

### **1.5 ECART D'ACQUISITION**

Il correspond à la valeur du fonds commercial de l'activité Mobile. Il n'est pas amorti.

## 1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Matériel, mobilier de bureau et de logement	10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans
Matériel d'exploitation	
- Commutation	10 ans
- Transmission	10 ans
- Lignes et réseaux	10 ans
- Energie	10 ans
- Appareils de mesure	10 ans
Autres immobilisations	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

## 1.7 AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

Elles concernent les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, les prêts habitat et véhicule au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10 %), les dépôts et cautionnements payés sur les abonnements d'eau et d'électricité, mais aussi les loyers d'avance, les titres d'Etat PBE (Prélèvement pour le Budget de l'Etat) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont enregistrées et évaluées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont opérées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

## 1.8 STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les provisions pour dépréciation sont constituées avec la formule suivante :

$$\text{Taux de dépréciation} = \frac{\text{Stock final} - \text{Moyenne des consommations des trois dernières années}}{\text{Stock final}}$$

L'application de la formule de dépréciation des stocks a été réaménagée pour tenir compte de la connaissance qu'a le responsable de la gestion des stocks de la rotation ou de l'obsolescence effective de chaque article.

## 1.9 CREANCES

### Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations sur les clients locaux sont facturées en franc CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 "Produits à recevoir".

Les créances douteuses sur les clients privés sont dépréciées ainsi :

- pour le fixe : plus d'un an d'ancienneté : 100 %,
- pour le mobile : plus de 90 jours d'ancienneté : 100 %.

### Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement et trimestriellement sur la base des décomptes enregistrés, après acceptation par le correspondant étranger

concerné dans un compte client ou fournisseur en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 « Clients opérateurs internationaux factures non parvenues » lorsque le solde est en faveur de la SONATEL, et en 408400 « Fournisseurs opérateurs internationaux factures non parvenues ».

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits de change.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice ;
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan, dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion ».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées, au cas par cas, en fonction de la solvabilité du correspondant.

#### **1.10 OPERATIONS EN DEVISES**

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations. Les écarts constatés sont traités comme suit :

**Au bilan :**

- Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion » au bilan.

**Au compte de résultat :**

- Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte « Provision pour pertes de change » et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 « Différence de change ».
- Les pertes de change latentes sur opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 679 par le crédit du compte 499.
- Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contrepartie du compte de trésorerie.

**1.11 PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES**

**Litiges**

Tous les risques éventuels sur les litiges avec<sup>2</sup> des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

**Indemnités de départ à la retraite**

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

**1.12 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Elles sont transférées au compte de régularisation passif conformément à la norme n° 20 de l'IASB.

La quote-part amortie de l'exercice est imputée dans le compte de résultat.

**1.13 IMPOTS DIFFERES**

Des écritures d'impôts différés ont été passées pour annuler l'effet du décalage temporaire des charges et produits dû à des considérations fiscales. La méthode du report variable a été appliquée.

---

## **2. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **2.1 ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

Les états financiers du groupe SONATEL au 30 juin 2006, reflètent pour une période de six mois, l'exploitation des activités de télécommunications des réseaux fixe et mobile et multimédia.